

Paris, le 03 JAN. 2017

3, avenue Victoria  
75184 PARIS Cedex 04  
Standard : 01 40 27 30 00  
Ligne directe : 01 40 27 31 20  
Télécopie : 01 40 27 38 53

Note à l'attention de

Mesdames et Messieurs les Directeurs de GH  
Mesdames et Messieurs les Présidents CMEL

PRESIDENT DE LA CME

DIRECTION DE L'ORGANISATION MEDICALE  
ET DES RELATIONS AVEC LES UNIVERSITES

Objet : Anesthésistes-réanimateurs

La cellule anesthésie réunie le 19 décembre 2016 a tenu à rappeler les mesures mises en œuvre au sein de l'AP-HP pour favoriser le recrutement et la fidélisation d'anesthésistes réanimateurs.

Depuis 2013, trois mesures s'appliquent (cf note du 26 avril 2013) :

- ✓ La possibilité de recruter les anesthésistes réanimateurs ayant réalisé deux années de post internat en qualité de CCA ou d'assistant spécialiste dans le cadre de la dérogation permise par la réglementation, au 4<sup>ème</sup> échelon +10%
- ✓ Le recours au temps de travail additionnel des anesthésistes-réanimateurs est expressément autorisé
- ✓ Le remplacement des PH anesthésistes-réanimateurs utilisant plus de 60 jours de CET avant leur départ en retraite, sur statut de PHC est autorisé.

En complément de ces mesures décidées en 2013, dans le cadre des révisions des effectifs de PH au titre des années 2016 et 2017, la discipline a bénéficié chaque année d'une enveloppe dédiée permettant de garantir le financement des retours de postes de PH de la spécialité empruntés au cours des révisions de PH précédentes, en sus de l'enveloppe institutionnelle de 0.4% de la masse salariale H sénior. Ceci a permis la publication de 23 postes au titre de la révision 2016 et 39 postes au titre de la révision 2017, pour la spécialité.

Par ailleurs, par dérogation, tout poste vacant de PH, pour lequel la masse salariale est présente dans le GH peut être publié dans le cadre des deux tours de publication, sur demande du GH.

  
Pr Noël GARABEDIAN

  
Christine WEET

Copie : Membres de la cellule Anesthésistes-réanimateurs  
Sadek Beloucif, Patrick Dassier, Michel Dru, Anne Gervais Hasenknopf, Gilles Orliaguet,  
Jacques Duranteau, Thierry Begue, Benjamin Chousterman, Sacha Rozencwajg, Louis Lebrun